

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 10 avril 2019

Objet

**Appel de fonds.
Plan de gestion -
approbation**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 avril 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN,
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme LAQUIEZE,
Mme LOUKOMBO SENGAL, M. MEYRE, M. BAGILET, Mme LARUE,
M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT,
Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LE BARS,
M. LEY**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. CAVALIERE à Mme N. LACUEY
Mme MILLORIT à Mme GRANJEON
Mme BONNAL à M. BOURIGAULT – M. DANDY à M. NAFFRICHOUX
M. RAIMI à Mme COLLIN – M. LERAUT à M. DROILLARD**

Absents :

M. BELLOC

M. Philippe VERBOIS a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a validé les actions inscrites au plan de gestion du parc des coteaux et sa déclinaison sur les espaces communaux pour la période 2018-2020.

Par sa délibération du 13 mars 2018, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 19.500 euros auprès du Département pour cette période.

En complément à ce financement et en cohérence avec le plan de financement présenté ci-dessous, la ville de Floirac peut bénéficier du financement complémentaire de Bordeaux Métropole au travers des crédits inscrits au contrat de co-développement 2018-2020.

DEPENSES PREVISIONNELLES HT		RECETTES PREVISIONNELLES HT	
2018			
Mise en œuvre des actions définies dans le plan de gestion au programme 2018	37500 €	Conseil départemental	10 500 €
		Bordeaux Métropole CODEV	18 750 €
		Ville de Floirac	8 250 €
TOTAL	37 500 €	TOTAL	37 500 €
2019			
Mise en œuvre des actions définies dans le plan de gestion au programme 2019	17 500 €	Conseil départemental	4 500 €
		Bordeaux Métropole CODEV	8 750 €
		Ville de Floirac	4 250 €
TOTAL	17 500 €	TOTAL	17 500 €
2020			
Mise en œuvre des actions définies dans le plan de gestion au programme 2020	17 500 €	Conseil départemental	4 500 €
		Bordeaux Métropole CODEV	8 750 €
		Ville de Floirac	4 250 €
TOTAL	17 500 €	TOTAL	17 500 €
TOTAL 2018-2020			
Mise en œuvre des actions définies dans le plan de gestion au programme 2018 - 2020	72 500 €	Conseil départemental	19 500 €
		Bordeaux Métropole CODEV	36 250 €
		Ville de Floirac	16 750 €
TOTAL	72 500 €	TOTAL	72 500 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
 Vu la délibération municipale n°180312-08 du 13 mars 2018 ;
 Vu la délibération du GIP-GPV Rive droite n°2018/03 du 5 mars 2018 validant le plan de financement des opérations de gestion ;
 Vu l'avis de la commission Environnement Cadre de Vie en date du 25 mars 2019 ;
 Vu l'avis de la Commission Ressources humaines, Administration générale et Finances, Marchés Publics et Nouvelles Technologies en date du 2 avril 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les appels de fonds auprès du Département et de Bordeaux Métropole et tout autre acte nécessaire pour cette exécution auprès des organismes financeurs.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
 Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 11 avril 2019

Le Maire,



Nombre de votants :	32
Suffrages exprimés :	32
Pour :	32
Contre :	
Abstention :	